



Built to Lead

Pour publication immédiate : 03/11/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION
POUR AIDER LES ÉTUDIANTS DE NEW YORK À AVOIR UNE VISION PLUS
CLAIRE DES COÛTS DU COLLÈGE ET DES AIDES FINANCIÈRES DISPONIBLES**

La réglementation fait partie de l'initiative L'État de l'État 2016 du Gouverneur et implique la création d'une feuille de renseignements sur les nouvelles aides financières

Cliquez [ici](#) pour voir la réglementation

En ce jour, le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé que le Département des services financiers (Department of Financial Services, DFS) de l'État a adopté une nouvelle réglementation demandant aux institutions d'enseignement supérieur et aux écoles vocationnelles à New York de commencer immédiatement à fournir une [Feuille de renseignements sur les aides financières](#) homogène aux étudiants de premier cycle au moment de postuler aux aides financières. Cette réglementation met en vigueur une priorité que le Gouverneur Cuomo a annoncé dans son discours sur l'État de l'État 2016 pour aider les étudiants et les familles à mieux comprendre et comparer les bourses d'aide financière des différentes écoles de New York. Les aides aux étudiants constituent la deuxième obligation financière envers les consommateurs la plus importante après les prêts hypothécaires, avec environ 1,3 milliards de dollars de dette accumulée.

« Décider de l'université dans laquelle on va étudier et évaluer quel sera le montant de dette encouru pour suivre une éducation supérieure est une décision très importante et les étudiants méritent d'avoir tous les renseignements nécessaires », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Cette initiative aidera à s'assurer que les étudiants de New York et leurs familles disposent des informations dont ils ont besoin, d'une manière simple et facile à comprendre qui les aidera à prendre les meilleures décisions pour leur futur. »

Les écoles ont commencé à offrir des versions de la feuille de renseignements aux étudiants qui postulent aux aides financières pour l'année scolaire 2016-2017 dans le cadre de réglementations d'urgence temporaires, mais les écoles vont désormais fonctionner avec la norme permanente qui a été adoptée. La Feuille de renseignements sur les aides financières fournit un résumé des coûts de l'école, elle détaille les options de chaque aide financière et fournit des données importantes sur le taux de diplômés, le taux moyen des emprunts et le taux standard des prêts.

Le Département de l'Éducation des États-Unis (U.S. Department of Education) utilise un formulaire similaire, moins détaillé néanmoins et non obligatoire, en marge des écoles qui acceptent de faire des prêts aux étudiants militaires.

La Superintendante des Services financiers Maria T. Vullo a déclaré : « Le DFS, à travers son Unité de protection des étudiants (Student Protection Unit) fait de grands efforts chaque jour pour veiller à la sécurité financière des étudiants et de leurs familles et pour fournir aux New Yorkais des informations cruciales afin qu'ils puissent prendre des décisions financières adéquates. La Feuille de renseignements sur les aides financières constituera un outil important pour les étudiants et les familles au moment de choisir une école et d'évaluer tous les coûts associés. »

Les écoles peuvent trouver des informations sur les réglementations et des modèles de formulaires [ici](#).

Les étudiants et les familles peuvent trouver des conseils supplémentaires, des recommandations et d'autres renseignements pour prendre des décisions intelligentes à long terme concernant les options de financement pour leur éducation sur le [site web](#) de l'Unité de protection des étudiants du Département des services financiers. Les New Yorkais qui auraient des questions sur l'aide financière ou qui souhaiteraient déposer une plainte peuvent contacter l'Unité de protection des étudiants du Département des services financiers au (800) 342-3736 ou se rendre sur le [site web](#) de DFS l'Unité de protection des étudiants.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418